

<b>DEPARTEMENT DE SAONE-&amp;-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>
	<b>RAPPORT N° V-4  24SGADL0183</b>

**SEANCE DU  
21 NOVEMBRE 2024**

<p><b><u>Nombre de conseillers en exercice :</u></b> <b>71</b></p> <p><b><u>Nombre de conseillers présents :</u></b> <b>44</b></p> <p><b><u>Date de convocation :</u></b> <b>15 novembre 2024</b></p> <p><b><u>Date d'affichage :</u></b> <b>22 novembre 2024</b></p>
---

<p><b><u>OBJET :</u></b> <b>Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) - Ajustement de la convention</b></p>
---

<p><b><u>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote :</u></b> 58</p> <p><b><u>Nombre de Conseillers ayant voté pour :</u></b> 58</p> <p><b><u>Nombre de Conseillers ayant voté contre :</u></b> <b>0</b></p> <p><b><u>Nombre de Conseillers s'étant abstenus :</u></b> 0</p> <p><b><u>Nombre de Conseillers :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ayant donné pouvoir : 14</b></li> <li>• <b>n'ayant pas donné pouvoir : 13</b></li> </ul>
---

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 21 novembre à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle polyvalente de Saint-Sernin du Bois - 71200 SAINT-SERNIN DU BOIS , sous la présidence de **M. David MARTI, président**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Yohann CASSIER - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Georges LACOUR - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO - M. Philippe PIGEAU - M. Guy SOUVIGNY

**VICE-PRESIDENTS**

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - M. Christian GRAND - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Christiane MATHOS - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent SELVEZ - M. Michel TRAMOY

**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

M. Abdoukader ATTEYE  
M. Alain BALLOT  
Mme Salima BELHADJ-TAHAR  
M. Roger BURTIN  
Mme Evelyne COUILLEROT  
M. Bernard DURAND  
M. Lionel DUPARAY  
Mme Marie-Thérèse FRIZOT  
M. Frédéric MARASCIA  
M. David MARTI  
M. Jean PISSELOUP  
Mme Montserrat REYES  
Mme Gilda SARANDAO  
M. BUISSON (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)  
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Pascale FALLOURD)  
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)  
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)  
M. GIRARDON (pouvoir à M. Michel CHARDEAU)  
M. GRONFIER (pouvoir à M. Michel TRAMOY)  
Mme JARROT (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)  
M. JAUNET (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)  
M. LAGRANGE (pouvoir à Mme Laëtitia MARTINEZ)  
Mme LODDO (pouvoir à M. Philippe PIGEAU)  
Mme MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON)  
Mme PERRIN (pouvoir à M. Armando DE ABREU)  
Mme PICARD (pouvoir à M. Georges LACOUR)  
M. VALETTE (pouvoir à Mme Chantal LEBEAU)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Aurélie SIVIGNON



Vu le règlement général de l'ANRU (RGA) relatif au NPNRU

Vu le règlement financier (RF) de l'ANRU relatif au NPNRU

Vu la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier Harfleur-République-Lapérouse au Creusot entre l'ANRU et la Communauté Urbaine Creusot Montceau du 17 avril 2023

Le rapporteur expose :

« Au vu des différentes évolutions des projets inscrits dans la convention NPNRU initiale du 17 avril 2023, il est proposé différents ajustements. Ces derniers ont été soumis aux maîtres d'ouvrages et aux partenaires financiers lors de la revue de projet du 18 septembre 2024.

Ces ajustements concernent :

- Modification du plan de financement de certaines opérations, modification des concours financiers de la région et de l'ANRU
- Localisation du projet de construction de 22 logements dans le cadre de la reconstitution de l'offre de logements
- Retrait d'opérations de la maquette financière

Modification de l'article 4:

Retrait des opérations de création de plateformes à vocation économiques et de Construction de 28 logements PLAI-PLUS-PLS à la Marolle au Creusot. Identification de la reconstitution de l'offre de 22 logements PLAI-PLUS Avenue du 8 mai 1945 à Torcy.

Modification de l'article 8 :

Mise à jour du volume d'heures d'insertion sur les projets non démarrés :

- Construction de 22 logements à Torcy, pour l'OPAC
- Aménagement de la contre allée Montvaltin au Creusot pour la CUCM
- Requalification de l'avenue de la République au Creusot pour la CUCM
- Création d'espaces publics conviviaux au Creusot pour la Ville du Creusot

Modification de l'article 9.1 :

Modification du concours financier de l'ANRU sur les opérations suivantes :

- Démolition de 4 bâtiments H,I,J,K Le Creusot Harfleur
- Création de plateformes économiques, Harfleur au Creusot – Retrait
- Requalification de l'avenue de la République, Harfleur au Creusot - Ajout
- Aménagement de la contre allée Montvaltin, Harfleur au Creusot - Ajout
- Construction de 28 logements, la Marolle au Creusot – Retrait
- Construction de 22 logements, Avenue du 8 mai, Torcy

Modification de l'article 9.2 :

Modification du concours financier de la région sur les opérations suivantes :

- Construction de 22 logements, Avenue du 8 mai, Torcy
- Requalification de l'avenue de la République, Harfleur au Creusot
- Aménagement de la contre allée Montvaltin, Harfleur au Creusot
- Construction de 28 logements, la Marolle au Creusot – Retrait
- Aménagements d'espaces publics conviviaux, Harfleur au Creusot

Modification de l'Annexe financière

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,

Etant précisé que M. Lionel DUPARAY, M. Bernard DURAND, M. David MARTI et Mme Montserrat REYES étant intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote,  
DECIDE

- De donner un avis favorable au projet d'ajustement mineur de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier Harfleur-République-Lapérouse

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 22 novembre 2024  
et publié, affiché ou notifié le 22 novembre 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président absent,  
Le vice-président,  
Daniel MEUNIER

LE PRESIDENT,  
Pour le président absent,  
Le vice-président,  
Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Meunier', enclosed in a thin black rectangular border.A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Meunier', enclosed in a thin black rectangular border.